UE4 PERCEPTION - SYSTÈME NERVEUX - REVÊTEMENT CUTANÉ

ITEM 87
ALTÉRATION DE LA FONCTION AUDITIVE

ÉCOUTER DANS L'APP 14'

RAPPELS

L'oreille EXTERNE :

- **CONSTITUTION :** pavillon et conduit auditif externe (CAE).
- **MÉCANISME PRINCIPAL :** vibration aérienne
- **FONCTIONS :** protection mécanique du système tympano-ossiculaire, amplification des fréquences conversationnelles, localisation sonore.

L'oreille MOYENNE :

- **CONSTITUTION :** système tympano-ossiculaire, trompe d'Eustache et mastoïde.
- **MÉCANISME PRINCIPAL :** vibration mécanique
- **FONCTIONS :** adaptation d'impédance des ondes transmises (passage du milieu aérien vers le milieu liquidien), équilibre pressionnel et drainage de la cavité (grâce à la trompe d'Eustache)

En cas de dysfonctionnement de l'oreille moyenne, **la perte auditive est de 50 à 55 Db**.

L'oreille INTERNE :

- **CONSTITUTION** : cochlée (et canaux semi-circulaires pour l'équilibre).
- **MÉCANISMES PRINCIPAUX** : mécanique (cavités liquidiennes de la cochlée) et électrochimique (transmission en énergie électrique sur le nerf cochléaire).
- **FONCTIONS** : transduction du signal.

Remarque : Le fonctionnement de la cochlée repose sur la **disposition des rampes tympanique et vestibulaire et sur les caractéristiques de la membrane basilaire.** Le maximum de déplacement de la membrane basilaire se fait en fonction de la **fréquence du son.** Il entraîne un **déplacement des stéréocils des cellules ciliées internes** (CCI) déclenchant la transduction et l'émission d'un potentiel d'action sur les fibres nerveuses cochléaires. Pour améliorer la sélectivité fréquentielle, la cochlée utilise aussi des **phénomènes actifs : les cellules ciliées externes** (CCE) ont une **capacité de motilité intrinsèque** (à la base des techniques d'otoémissions) qui accentue **très localement la vibration** et donc la transduction des CCI.

La transmission acoustique se fait par conduction aérienne (pavillon-CAE-tympan-osselets-cochlée : voie habituelle) ou **directement par conduction osseuse**.

GÉNÉRALITÉS, NOTIONS D'EXAMENS FONCTIONNELS DE L'AUDITION

La surdité est un symptôme défini par une baisse de l'audition (synonyme : **HYPOACOUSIE**). **La cophose est une surdité totale.**

Il existe 2 grands types de surdité, différenciées sur **l'acoumétrie** et **l'audiométrie** :

- **LES SURDITÉS DE TRANSMISSION**, liées à des atteintes de l'oreille externe ou moyenne.
- **LES SURDITÉS DE PERCEPTION** (neurosensorielles), liées à une atteinte de l'oreille interne ou des voies nerveuses de l'audition.
- **LES SURDITÉS MIXTES**, qui associent les 2.

TRIADE ACOUMÉTRIQUE :

L'ÉPREUVE DE WEBER

On pose un diapason en vibration sur le vertex et on demande au patient de quel côté il entend le son.

L'ÉPREUVE DE RINNE

On compare l'intensité du son perçu par le patient d'un diapason en vibration devant le pavillon puis posé sur la mastoïde. **Rinne = Va-Vo**

Abonnez-vous

Abonnez-vous et profitez immédiatement de la totalité de nos contenus !